

Plan d'Action en santé mentale : la correspondance entre trois regroupements régionaux en santé mentale et le ministre de la Santé et des Services sociaux.

Le 11 janvier 2012, les conseils d'administration des trois regroupements d'organismes communautaires en santé mentale des régions de Mauricie-Centre du Québec (ROBSM), Montréal (Le RACOR en santé mentale) et Québec (AGIR) ont fait un envoi à l'actuel ministre de la Santé et des Services sociaux, le docteur Yves Bolduc, afin d'obtenir l'assurance que le financement des organismes communautaires en santé mentale sera inscrit dans le prochain plan d'action en santé mentale.

Les trois regroupements réunissent 165 membres différents. Au cours du mois de janvier, une soixantaine d'organismes (dont l'Association des Ressources Alternatives et Communautaires en Santé Mentale Saguenay-Lac-Saint-Jean) ont fait parvenir une lettre d'appui et, dans bien des cas, des renseignements supplémentaires pour attirer l'attention du ministre et de ses fonctionnaires sur le travail accompli par les organismes de nos réseaux.

La lettre des trois regroupements demande au ministre « d'examiner attentivement la situation délicate et précaire dans laquelle vivent la grande majorité de nos organismes » et de « consolider le réseau communautaire en santé mentale qui se trouve au bord de l'épuisement et qui menace de s'effondrer. » Nous avons insisté pour lui demander de « s'assurer que le prochain Plan d'Action en santé mentale contienne des objectifs de consolidation et de développement du réseau communautaire en santé mentale ainsi que des mesures concrètes de financement et des engagements fermes pour les prochaines années. »

Une étrange réponse a suivi d'un sous-ministre adjoint, Jean Rodrigue, qui, le 1^{er} février, répondait essentiellement ceci aux présidences des conseils d'administration des trois regroupements;

Vous affirmez qu'il n'y a pas eu d'investissement significatif dans le milieu communautaire œuvrant auprès des personnes vivant avec des troubles mentaux. Nous sommes d'accord avec vous qu'il reste encore des efforts à faire pour mieux financer et développer les services, dont les services communautaires, pour les personnes atteintes de troubles mentaux. Cependant, nos analyses révèlent que de 2006 à 2010, la part du financement communautaire par rapport au financement total des services de santé mentale a fait un bond de 30 %, passant de 7 % à 10 % de l'enveloppe totale pour l'ensemble du Québec.

Comme il est question, dans le Plan d'Action en santé mentale, de remettre au communautaire en santé mentale 10 % du financement total des services de santé mentale et comme les données connues pour l'ensemble du Québec indiquent que ce financement ne dépasse pas 7 %, les conseils d'administration ont convenu de faire une demande officielle avec la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics afin de clarifier la situation.

Dans la correspondance des regroupements du 12 mars, les présidences des conseils d'administration ont aussi réagi en réaffirmant au ministre Bolduc « la situation délicate et précaire dans laquelle vit la grande majorité des organismes communautaires s'adressant à des gens vivant avec un problème de santé mentale » et en reformulant la demande « de vous assurer que le prochain Plan d'Action en santé mentale contienne des objectifs de consolidation

et de développement du réseau communautaire en santé mentale québécois ainsi que des mesures concrètes de financement et des engagements fermes pour les prochaines années. »

Toutes ces démarches devraient permettre de conserver l'attention (au moins un peu!) du ministre et des fonctionnaires (un peu plus!) sur le dossier du financement du milieu communautaire en santé mentale. Au cours des prochains mois, toutes les démarches pour influencer la rédaction finale du prochain plan d'action en santé mentale seront très importantes, car il y aura des élections et peut-être un changement de ministre de la Santé et des Services sociaux. Les écrits restent.

Les trois regroupements



Personnes-ressources

Yves Blanchette
(819) 691-2592
Mauricie-Centre du Québec

Daniel Latulippe
(514) 847-0787
Montréal

Charles Rice
(418) 640-5253
Québec